

PRUNET

Châtaigneraie
CANTALIENNE

BULLETIN MUNICIPAL / NOVEMBRE 2020



Bêteille



Bêteille



Vergnenègre



Le Maisonial



Le Maisonial



Vergnenègre

Crédit photo Didier Vidal Photographie



Le mot du maire

Sommaire

Le mot du maire	page 2
Le Conseil Municipal	Page 3
Présentation des agents communaux	page 4
Infos travaux	page 5
Le recensement	page 5
Tarifs municipaux	page 6
La participation citoyenne	page 6
Bien vivre à Prunet, c'est l'affaire de tous	page 7
Déchetterie	page 7
L'école	page 8-9
L'Escarpidou	page 10
Tous au numérique	page 10
La Châtaigneraie Cantalienne	page 11
Les associations	page 12

Infos pratiques

La mairie
1 place de la Fontaine
15130 Prunet

Horaires d'ouverture :
Lundi, jeudi et vendredi :
de 9 h à 12 h
Mardi de 14 h à 17 h

Tél : 04 71 62 60 56

Toutes les informations communales :
www.communedeprunet15.fr

Nouveau pour les informations urgentes et ponctuelles :
📍 prunetchataigneraie

Etat civil

2018 : 12 naissances - 6 mariages
2019 : 4 naissances - 1 mariage

Le 15 Mars dernier, vous nous avez exprimé votre confiance et au nom de toute la nouvelle équipe municipale, je vous en remercie. Cette marque de confiance nous honore et nous conforte dans l'engagement qui est le nôtre au service de notre commune.

La responsabilité que je porte aujourd'hui m'impose une certaine humilité et je veux rendre hommage au travail de l'équipe précédente et m'inscrire dans la continuité des actions engagées. Et nous allons bien évidemment apporter notre pierre à l'édifice comme nous nous y sommes engagés.

Ce début de mandat a été perturbé et n'a débuté que le 23 Mai. Beaucoup était à faire pour pallier aux évènements que nous connaissons tous. La conjoncture sanitaire a fait qu'il a fallu organiser la vie communale et notamment la vie à l'école en s'adaptant constamment aux différents protocoles sanitaires successifs.

Je ne peux évidemment pas passer sous silence cette pandémie qui nous a tous affectés. Certains d'entre nous ont été touchés personnellement et d'autres dans leur entourage... A toutes ces personnes, je souhaite adresser à travers ce mot toute la solidarité communale.

Je tiens à remercier tout le personnel communal qui malgré les évènements a fait preuve de professionnalisme en assurant leurs missions. Je tiens à remercier également l'ensemble des petites mains bénévoles qui ont œuvré chacune de leur côté pour confectionner des masques qui ont pu être mis à disposition du public et qui ont rencontré un formidable succès, d'autres encore ont été élaborés et distribués directement entre voisins.

Ces initiatives prouvent qu'il existe au sein de notre commune, si cela était à prouver, une formidable solidarité. En tant que maire je ne peux que me réjouir de voir naître des interventions spontanées de ce type au service des Prunétoises et Prunétois.

Formulons les vœux pour que cette expérience vécue nous rende plus humbles, plus raisonnables, plus solidaires, et que nous restions impatients de revivre tous ensemble, comme auparavant.

Continuons à prendre soin de nous et de nos proches en respectant au quotidien les mesures comportementales préventives.



David ERNEST
Maire de Prunet



Le Conseil Municipal



De gauche à droite : Pierre-Vincent VALET, Frédéric LIMOUSIN, Jérémie PAUPERT, Nicole BRUEL, Jean-Philippe BORIE, Michel LAROUSSINIE, Philippe BOMBAL, David ERNEST, Thierry LACASSAGNE, Nadine DE FILIQUIER-SOUBRIER, Marie-Ange LAROUSSINIE, Claude LAROUSSINIE, Aurélie FERNANDEZ, Elisabeth ASTIER, Jean-Jacques BAC.

Les adjoints



1^{er} ADJOINT

Frédéric LIMOUSIN

En charge de l'administration générale, de la communication, des relations avec les associations.
Représentant à la Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne.



2^{ème} ADJOINTE

Nicole BRUEL

En charge des affaires scolaires et périscolaires et de l'action sociale.



3^{ème} ADJOINT

Jean-Jacques BAC

En charge des finances, des travaux et de l'urbanisme.

Les commissions municipales

COMMUNICATION : Frédéric LIMOUSIN, Elisabeth ASTIER, Nadine DE FILIQUIER-SOUBRIER, David ERNEST, Aurélie FERNANDEZ, Marie-Ange LAROUSSINIE.

AFFAIRES SCOLAIRES : Nicole BRUEL, Elisabeth ASTIER, David ERNEST, Aurélie FERNANDEZ, Claude LAROUSSINIE, Frédéric LIMOUSIN, Pierre-Vincent VALET.

ACTION SOCIALE / CCAS : Nicole BRUEL, Elisabeth ASTIER, Nadine DE FILIQUIER-SOUBRIER, David ERNEST, Aurélie FERNANDEZ, Claude LAROUSSINIE, Michel LAROUSSINIE.

FINANCES / BUDGET : Jean-Jacques BAC, Philippe BOMBAL, Jean-Philippe BORIE, Nicole BRUEL, David ERNEST, Thierry LACASSAGNE, Marie-Ange LAROUSSINIE, Frédéric LIMOUSIN, Jérémie PAUPERT.

TRAVAUX/URBANISME : Jean-Jacques BAC, Philippe BOMBAL, Jean-Philippe BORIE, Nicole BRUEL, David ERNEST, Thierry LACASSAGNE, Claude LAROUSSINIE, Frédéric LIMOUSIN, Jérémie PAUPERT, Pierre-Vincent VALET.



Présentation des agents communaux

Agents administratifs :



A gauche : Audrey DUBREUIL
A droite : Corinne SEMETE

L'agence postale :



Chantal PEAUD

L'école :



Mégane BONNEFONS



Dawn CROUCHER

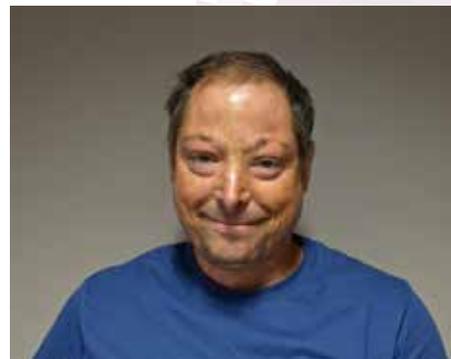


Séverine NOEL

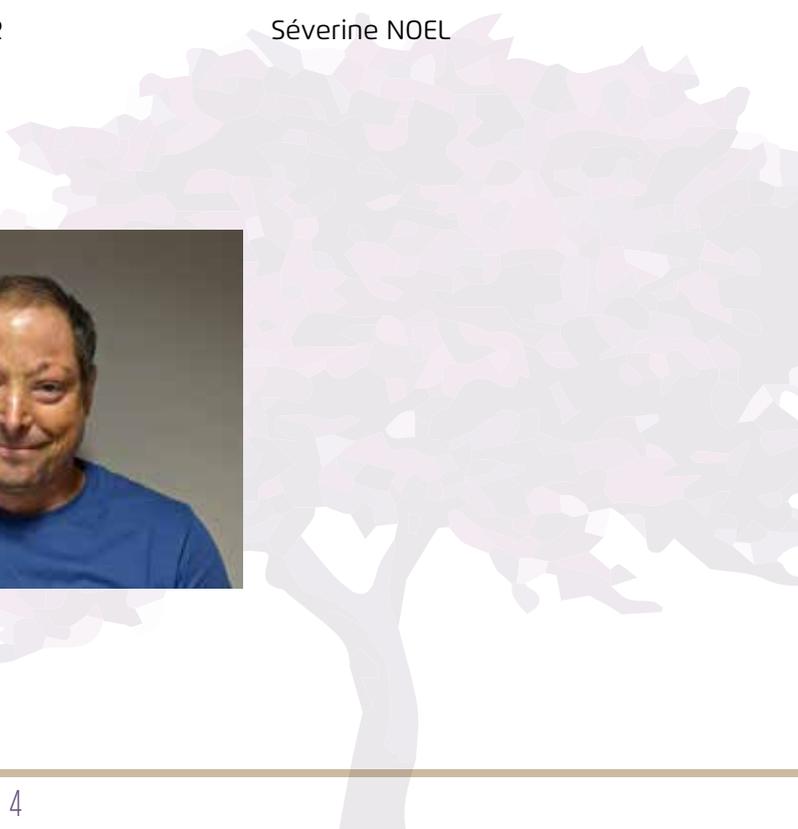
Agents techniques :



Guy GOUBERT



Sylvain PANIS





Infos travaux



FIN JUIN : Restructuration et consolidation du pont du moulin du Fageonel.

FIN JUILLET : Avec l'aide des chasseurs, des canards ont été amenés à la Lagune. Depuis, ils contribuent au bon fonctionnement de celle-ci en éliminant les lentilles d'eau.

DÉBUT AOÛT : Réparation d'une grosse fuite d'eau à hauteur du pont du Garric. Durant une grande partie de la journée du mercredi 5 août, l'approvisionnement en eau a dû être coupé dans le secteur du Garric pour retrouver la fuite qui a vidé le château d'eau de Jurthes en l'espace de 2 heures. En pleine période de sécheresse et alors que la commune

venait de passer au niveau « Alerte renforcée » par arrêté préfectoral, une semaine complète a été nécessaire pour retrouver des niveaux habituels et satisfaisants dans les châteaux d'eau.

DÉBUT SEPTEMBRE : Réhabilitation de la route de Vergnenègre à Béteille.

DÉBUT OCTOBRE : Mise en place d'un nouveau coffret électrique sur la route des écoliers, à hauteur du terrain de pétanque devant L'Escarpidou pour le déplacement de la machine à pain.

FIN OCTOBRE : Réalisation d'un sentier piéton dans le bourg, permettant de faire une liaison entre le Chemin de Moynac et l'arrière de la salle polyvalente à hauteur du city stade.



.....

Une étude pour la réalisation de toilettes publiques est en cours au niveau du local communal donnant sur la place de la Fontaine.

Changement de la chaudière de l'église.

Travaux de rénovation et d'isolation de la partie ancienne de l'école.

Une étude financière prospective est engagée sur la réfection de la voirie des hameaux et leurs liaisons.

Le recensement de la population par l'INSEE

Le recensement de la population dans notre commune se déroulera du **21 janvier au 20 février 2021**

Se faire recenser est un geste civique, utile à tous !

C'EST UTILE : Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux...Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

C'EST SIMPLE : Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous. Il vous informera sur les nouvelles modalités pour vous faire recenser sur Internet, ou si vous ne le pouvez pas ou ne souhaitez pas, il vous donnera les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR : Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.



Tarifs municipaux au 1^{er} janvier 2020

Tarifs eau et assainissement

EAU

- Abonnement au compteur 1^{er} : 70.00€ - 2^{ème} : 50.00€ - 3^{ème} : gratuit
- Tarif du m³ d'eau : 1.05€
- Redevance pollution : 0.33€
- Pose compteur et regard : 450.00€
- Extension du réseau : coût réel (fourniture des plans des réseaux à la fin des travaux)
- Remplacement compteur gelé : 150.00€

ASSAINISSEMENT

- Abonnement : 20.00€ Prix au m³ : 1.35€
- Forfait pour les personnes bénéficiant d'un réseau AEP privé : 162.00€
- Redevance collecte Adour Garonne : 0.25€
- Participation pour l'assainissement collectif : 900.00€
- Frais de raccordement : coût réel sur devis

TARIFS CONCESSIONS CIMETIERE ET COLOMBARIUM

- Cimetière concession trentenaire le m² : 60.00€ - cinquantenaire le m² : 100.00€
- Colombarium concession trentenaire : 400.00€ - cinquantenaire : 700.00€
- Jardin du Souvenir (dispersion des cendres) : 80.00€

TARIFS CANTINE ET GARDERIE

- Cantine : 2.75€ le repas
 - Garderie Tarif le matin : 1.50€ - Tarif le soir : 1.50€
- La garderie fonctionne de 7h à 9h le matin et de 17h à 19h le soir. Au-delà de 19h, le tarif appliqué est de 5.00€ le quart d'heure.

LOCATION SALLE POLYVALENTE et MATERIEL

- Associations communales et école : gratuit
 - Associations extérieures : 170.00€
 - Particuliers contribuables à Prunet :
Salle polyvalente : 170.00€ - petite salle : 60.00€
 - Particuliers extérieurs à la commune : 270.00€
 - Entreprises communales ou intercommunales : 170.00€
 - Entreprises extérieures : 320.00€
 - Tables et chaises : 30.00€ - Barnum : 50.00€
- Pour toute location une caution de 300.00€ sera demandée et le nettoyage devra être effectué

DIVERS

- Droits de place forfait mensuel 150.00€ - Ponctuel : 2.00€ le m²
- Animal errant mise en fourrière : 100.00€ frais vétérinaires : frais réels + 50.00 €/ jour

La participation citoyenne

Instaurée pour la première fois en 2006, la démarche participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier et à les associer à la protection de leur environnement.

Mis en place dans des secteurs définis, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Encadrée par la gendarmerie nationale, le protocole « participation citoyenne » vient conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre.

Les principaux objectifs de la démarche :

- établir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique ;
- accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation ;
- renforcer la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinages.

La mairie souhaitant adhérer à ce dispositif, des informations et réunions publiques devraient avoir lieu afin d'expliquer la démarche et les moyens mis à disposition.





Bien vivre à Prunet, c'est l'affaire de tous

Le civisme contribue à préserver au quotidien une commune, notre commune agréable.

La qualité de vie à Prunet ne pourrait exister sans la participation de chacun d'entre nous au respect de certaines règles de vie élémentaires de bon voisinage, de sécurité et simplement de bon sens.



- **Vivons dans une commune propre** : on constate de plus en plus de dépôts d'ordures en campagne, dans les chemins ou dans des lieux peu fréquentés. Vous pouvez vous référer à notre site de la commune en accédant à l'onglet Chataigneraie Cantalienne puis gestion et prévention des ordures ménagères donnant un rappel du circuit des déchets recyclables.
- **Respectons la nature** : en jetant des lingettes, des tampons, des serviettes hygiéniques ou des couches culottes, nous mettons en péril notre assainissement en créant des graves dysfonctionnements dans le réseau comme des canalisations bouchées et la perturbation du bon fonctionnement des stations d'épurations.
- **Roulons à la bonne vitesse** : être en sécurité lors de nos promenades au bord des routes c'est respecter les limitations de vitesse que ce soit dans le bourg mais également dans les traversées de tous nos hameaux.
- **Soyons vigilants aux nuisances sonores** : bien s'entendre avec son voisinage c'est faire un effort en respectant des règles simples comme éviter les travaux de bricolage bruyants et gênants le dimanche ou les jours fériés, prévenir son entourage lors de fêtes occasionnelles, ne pas laisser les chiens aboyer de façon intempestive.

Déchetterie

Les mesures sanitaires mises en œuvre dans le cadre de la COVID 19 avaient momentanément obligé l'ouverture limitée et sur rendez-vous de la déchetterie de Lafeuillade en Vézic. Sa réouverture a été permise à compter du 11 mai 2020.

Toutefois, en raison des risques de contamination toujours présents, des mesures de précaution s'imposent à tous les usagers qui souhaitent accéder à la déchetterie :

- 1) **S'équiper obligatoirement d'un masque et de gants ;**
- 2) **Pré-trier les déchets à déposer afin de limiter le temps passé sur le site de la déchetterie ;**
- 3) **Se munir obligatoirement de la dernière facture des ordures ménagères de l'année 2019 justifiant du domicile sur la commune ;**
- 4) **Limiter le nombre de personnes à 2 maximum par véhicule ;**
- 5) **S'équiper si besoin, d'outils de vidage ou de nettoyage (pelles et balais) ;**

Merci de bien vouloir respecter les gestes barrières, les consignes données par les agents de la déchetterie et les horaires de fermeture.

DÉCHETTERIE DE LAFEUILLADE-EN-VEZIE

Horaires d'ouverture :
Lundi, mercredi et vendredi
de 13h30 à 17h30

Samedi de 8h à 12h
et de 13h30 à 17h30

www.chataigneraie15.fr



Personnel communal affecté à l'école

Cette nouvelle année a été riche en nouveautés au niveau du personnel communal affecté à l'école.

Mme Montarnal Christiane ayant fait valoir ses droits à la retraite, nous devons recruter une personne pour la remplacer. De nombreuses candidatures ont été recensées et notre choix s'est porté sur **Mme Croucher**.

Celle-ci est affectée à la cantine, aux Temps d'Activité Périscolaire et à l'entretien sanitaire de l'école et de la salle polyvalente.

Nous disposons jusqu'à l'année dernière d'une convention de mise à disposition d'un agent d'animation de la commune de Junhac vers la commune de Prunet en la personne de **Mme Noël Séverine**. Cette année le choix a été fait d'intégrer Mme Noël dans l'effectif de la commune.

Nous avons également recruté en tant qu'agent technique **Mme Bonnefons Mégane** qui était jusqu'à présent agent contractuel.

Ces évolutions étaient nécessaires pour répondre à l'activité de l'école et n'engendrent pas de coût financier supplémentaire pour la collectivité.

Au niveau du personnel enseignant nous pouvons nous féliciter de garder l'ensemble de l'équipe éducative.



L'école

Après de nombreuses années en constante augmentation les effectifs ont légèrement baissé pour l'année 2020 2021 au sein de l'école de PRUNET.

	PS- MS	GS-CP	CE1-CE2	CM1-CM2	Total
2019-2020	19	21	23	24	87
2020-2021	14	21	21	21	77

La commune a la chance d'avoir une équipe éducative dynamique et investie ce qui permet aux élèves de bénéficier de nombreuses activités. Ceci est également réalisable grâce à l'association des parents d'élèves.



De gauche à droite :

Mme Bidaut Claire (CE1 - CE2), Mme Paramelle Claire (PS - MS),
Mme Venzac Sandrine (GS - CP), Mme Leyrolle Fanny (CM1 - CM2)

Transition énergétique

Dans le but de poursuivre les engagements de la commune en matière de transition énergétique, **des travaux vont être réalisés afin d'améliorer l'isolation de la partie ancienne de l'école.**

Afin d'accompagner la commune dans ce projet, **Madame Emmanuelle Wargon**, secrétaire d'État auprès de la ministre de la transition écologique, nous a fait l'honneur de venir signer le contrat de transition écologique du bassin d'Aurillac, du Carladès et de la châtaigneraie dans notre école le jeudi 23 janvier 2020.

L'équipe éducative ainsi que les élèves ont préparé la venue de Madame la Ministre. Ils ont créé des affiches, fait des dessins et un échange a eu lieu avec les élèves.

Le coût total des travaux s'élève à 317 000 €. Ce projet sera subventionné à hauteur de 80%.

Ces travaux étant complexes, une organisation est à mettre en place afin de gêner le moins possible la vie de l'école.





L'Escarpidou

Après 8 années, Dawn Croucher a souhaité arrêter son activité de gérance du café-restaurant L'Escarpidou.

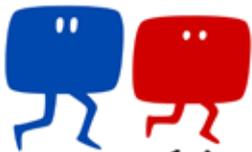
Sous l'impulsion de l'ancienne municipalité, la commune s'est prononcée pour se porter acquéreur, et depuis fin août, elle est propriétaire du fond de commerce.

Jusqu'aux vacances de la Toussaint, la cantine a continué de fonctionner dans l'enceinte du café-restaurant avec une livraison des repas par un traiteur sans aucune répercussion financière pour les parents. La chauffe des plats, le service et le ménage étaient assurés par les agents communaux et les élus.



A la suite d'une recherche active d'un repreneur en location gérance, nous sommes heureux de vous annoncer l'arrivée de M et Mme Boquet. Ce couple originaire de Picardie a bien voulu relever le défi en cette période difficile pour les bars et les restaurants. Des plats à emporter vont être proposés. Réservez-leur donc un bon accueil et souhaitons-leur le meilleur pour leur nouvelle vie à Prunet.

- Tél : 06 29 25 22 97
- email : lescarpidou@gmail.com
- facebook : L'Escarpidou



tous au numérique!

Tous au numérique

Un **site internet** est une façon unique de communiquer avec tout le monde. L'objectif de base du site de notre village est de donner une information précise et à jour.

Quelques exemples de tout ce que vous pouvez retrouver sur le site : la vie municipale, les informations pratiques, les menus de la cantine, la liste et coordonnées de nos entreprises, de nos associations, le PLUI, des photos ...

Nous vous invitons tous à découvrir ou à suivre les actualités sur le site. Toutes vos remarques dans le but d'améliorer le site sont les bienvenues.



La **newsletter** de la commune est un email contenant des informations ciblées émanant du site, si vous vous êtes inscrits.

Comment s'inscrire : sur la page d'accueil du site, dans la section « inscrivez-vous à notre newsletter » indiquez votre adresse mail.

Vous recevrez alors, dans votre boîte, un mail vous permettant de confirmer votre inscription à la newsletter (attention le mail peut se positionner dans les éléments indésirables).

Une fois que vous aurez cliqué sur le lien proposé, une fenêtre de confirmation s'ouvre.

À tout moment et à chaque email de réception de la newsletter, un lien est présent si vous souhaitez vous désinscrire.



Mon village sur Facebook est un moyen aussi simple que gratuit d'optimiser notre communication municipale. Vous y trouverez des informations urgentes à diffuser (les alertes provenant de la Préfecture comme les arrêtés, les alertes canicules, orage, les restrictions d'eau, ..., les coupures d'eau, ...)



La Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne a élu ses représentants.

Mr TEYSSEDOU Michel, maire de Parlan, a été réélu Président.

Mr ERNEST David a été élu délégué en charge de la prévention et de la réduction des déchets.

Pôle de proximité

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

🕒 Du lundi au jeudi :

De 8h30 à 12h30 -> Accès libre

De 13h30 à 17h00 -> Sur rendez-vous

🕒 Vendredi :

De 8h30 à 12h30

COORDONNÉES

📍 Pôle de proximité de Montsalvy Hôtel Numérique,
25 Rue du Tour de Ville, 15120 - MONTSALVY

☎ Tél.: 04 71 49 64 37

✉ mstp.montsalvy@chataigneraie15.fr

PERMANENCES SUR LE PÔLE

> **ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) :**

Le jeudi de 10h00 à 12h00 (06.81.46.42.72)

> **Conseil Départemental – Assistante sociale :**

Le jeudi matin tous les 15 jours et sur rendez-vous (04.71.46.99.62)

> **Mission Locale :**

Le mercredi matin tous les 15 jours (04.71.45.60.35)

> **Dispo-Services :**

Le lundi, mardi, vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 (04.71.43.52.97)

> **CDAD (Conseil Départemental d'Accès aux Droits) :**

Une fois tous les trois mois et sur rendez-vous (04.71.43.00.10)

> **CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) :**

Par visio avec prise de rendez-vous à l'accueil du pôle

> **CAF (Caisse d'Allocations Familiales) du Cantal :**

Par visio avec prise de rendez-vous à l'accueil du pôle

> **MSA (Mutualité Sociale Agricole) du Cantal :**

Par visio avec prise de rendez-vous à l'accueil du pôle

> **SOLIHA (Solidaires pour l'Habitat) :**

Le 4^{ème} jeudi du mois de 10h00 à 12h00 (04.71.48.32.00)



**France
services**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Les associations

Anciens combattants

M. Louis PUECH - 04.71.62.60.10

Association Communale de Chasse Agréée

M. Jean-Baptiste Bruel - 06.43.38.21.84
jbbruel@gmail.com

Association des Parents d'Elèves

Mme Elisabeth ASTIER - 06.14.29.75.92
apeprunet15@outlook.fr

Club Couleur d'Automne

M. René COURCHINOUX - 06.27.41.13.86
Mme Simone BRUEL - 04.71.62.61.48

Comité des Fêtes

Mme Chantal ERNEST - 06.86.23.05.06
ernestchantal@orange.fr

Le Cochonnet Prunétois

M. SEREYSOL Jean-Louis - 04.71.62.62.84

Les Enfants du Trad

Mme Patricia CAUMON - 06.78.40.32.28

Prunet Sports Mécaniques

M. Antoine SEMETE - semete.antoine@hotmail.fr

Sporting Châtaigneraie Cantal

M. Jean-François MEYNIEL - 04.71.62.50.01
jfmeyniel@defimat.fr
M. Pierre Miceli

Yoga et arts de vivre

Mme Michèle LALAUURIE - 07.77.97.63.39
michele.lalaurie@orange.fr

Béteille



© Didier Vidal Photographie